



Module : Traduction Arabe- Français	Cours : 01
Groupes : 1^{ère} année MCIL	
Cours introductif	

- * **Objectif général :** Avoir une idée claire sur la traduction.
- * **Objectif spécifique :** A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de définir la traduction et l'interprétation, de découvrir les notions clés de la traduction, de distinguer entre ses différents types et d'identifier ses termes clés.
- * **Plan du cours :**
 - 1- Qu'est-ce que traduire ?
 - 2- Traduction VS interprétation.
 - 3- Types de traduction
 - 4- Types des traducteurs
 - 5- Compétences du traducteur
 - 6- Termes clés de la traduction

1-Qu'est-ce que traduire / la traduction ?

Le mot 'traduction' (du latin traducere « faire passer ») a été pour la première fois utilisé en français par Etienne Dolet (1509-1546) en 1540. Ce mot est défini dans le Robert Pour Tous comme suit :

« Faire passer d'une langue dans une autre, en tendant à l'équivalence de sens et de valeur des deux énoncés. »

Cette définition, proposée à quelques mots près par tous les dictionnaires, est la définition la plus courante. Traduire, c'est tout simplement faire passer un texte d'une langue, appelée communément '**langue-source**' à une autre, appelée communément '**langue-cible**'. Le texte initial appelé '**texte de départ**' ou '**texte-source**', selon les auteurs, donne naissance, après le processus de la **traduction** à un '**texte d'arrivée**', ou '**texte-cible**'.

Dans son ouvrage *Traduire : pour une pédagogie de la traduction*, Claude Tatilon propose une définition plus technique:

« Traduire [...] c'est avant tout se mettre au service de ses futurs lecteurs et fabriquer à leur intention un équivalent du texte de départ : soit, d'abord, un texte qui livre, avec le moins de distorsion possible, toute l'information contenue dans celui d'origine. Mais traduire, c'est aussi produire un texte duquel il convient



d'exiger trois autres qualités : qu'il soit rendu « naturellement » en langue d'arrivée (qu'il « ne sente pas la traduction », dit-on couramment), qu'il soit parfaitement intégré à la culture d'arrivée et qu'il parvienne, par une adroite manipulation de l'écriture, à donner l'idée la plus juste de l'originalité et des inventions stylistiques de l'auteur traduit. »

Cette définition évoque le souci des destinataires (les lecteurs éventuels de la traduction), la fidélité au contenu du texte original et le respect des habitudes linguistiques des locuteurs de la langue d'arrivée (son caractère idiomatique). Elle tient compte également des réalités socioculturelles et des aspects stylistiques et rhétoriques présents dans les textes pragmatiques tout autant que dans les œuvres littéraires.

2-Traduction vs interprétation :

Dans l'esprit de beaucoup de gens, la traduction et l'interprétation ne font qu'un. Certains ont du mal à comprendre qu'il puisse exister des différences entre elles. De surcroît, le dictionnaire ne nous est pas toujours d'un grand secours en la matière, car selon une première définition trouvée sur Internet, le traducteur est celui qui « fait passer un discours ou un texte d'une langue dans une autre » tandis que l'interprète « traduit d'une langue dans une autre ». Même le Petit Larousse laisse ses lecteurs quelque peu perplexes, le traducteur étant une « personne qui traduit un ouvrage d'une langue dans une autre » et l'interprète étant une « personne qui traduit (oralement) les mots d'une langue dans une autre langue ». A priori, donc, rien (ou presque) ne distinguerait la traduction de l'interprétation.

Ce constat ne peut en aucun cas annuler le fait que des différences et des similitudes entre ces deux formes de la pratique traductionnelle existent bel et bien, et que les praticiens, les théoriciens ou même le public averti en sont bien conscients.

La similitude la plus évidente entre traduction et interprétation tient au processus qui les caractérise : dans les deux cas, un auteur/locuteur exprime un message, que le traducteur/interprète « transforme » en un message destiné à la prise de connaissance (lecture/audition) d'un public d'une autre langue que celle du message initial. Outre cela, les deux opérations répondent à un même souci : servir la communication humaine, transmettre des informations et échanger des connaissances qui seraient d'accès moins universel sans elles.

L'interprétation se distingue de la traduction par plusieurs aspects importants :

- **L'oralité**

La différence la plus évidente entre l'interprétation et la traduction réside dans le caractère oral de l'interprétation, en effet, la traduction porte sur un texte écrit alors que l'interprétation, elle, porte sur un discours prononcé oralement.

- **Les contraintes temporelles**



Au cours de son travail, le traducteur dispose de plusieurs possibilités de documentation : par voie de documents écrits ou sonores ou par consultation de spécialistes. Quant à l'interprète, il est privé de ces possibilités à cause de la nature de l'interprétation qui se déroule soit en « temps réel » en simultanée, soit en temps « quasi réel » en consécutive. [Ces « conditions »] obligent donc l'interprète à une préparation maximale avant même de commencer l'interprétation.

- **La situation de communication**

Contrairement à l'interprétation, où la communication est immédiate, avec tout ce que cela implique en termes d'interaction entre orateurs, délégués et interprètes, en traduction, la communication se déroule « en différé » par rapport à la production de l'auteur, et les réactions des lecteurs ne peuvent intervenir que bien plus tard ou quelques minutes plus tard (Internet).

- **La nature**

En traduction, la pensée analysée et reformulée dans l'autre langue se présente dans une formulation arrêtée : le texte original. La traduction, figée elle aussi par un texte, s'adresse à un public que le traducteur ne voit pas. En revanche, l'interprétation, plus instantanée que la traduction, se fait en présence des interlocuteurs. L'interprète participe au dialogue, sa parole vise l'auditeur auquel il s'adresse et dont il cherche à provoquer la réaction. Et la parole, contrairement au texte, est évanescence.

3-Les types de traduction :

a-Les traductions professionnelles

On entend par « traductions professionnelles », des traductions réalisées par des traducteurs professionnels confirmés. On peut distinguer deux types de traductions professionnelles : les traductions techniques et les traductions littéraires.

***La traduction technique :**

La traduction technique concerne une multitude de documents, de l'article de journal, à la notice de montage de meuble en passant par l'acte de loi, le brevet d'un produit, le bilan comptable ou le site Internet d'une entreprise, etc. Tous ces textes sont des textes spécialisés, requérant, de la part du traducteur, des connaissances ciblées dans des domaines techniques, et notamment une maîtrise parfaite de la terminologie du domaine ciblé par ses traductions. Il n'y a aucun droit à l'erreur quant à la traduction des termes spécifiques. Les conséquences pourraient, dans certains cas, être désastreuses. Ce qui importe, c'est donc le respect du sens, des concepts exprimés dans les textes-sources. C'est l'information qui prime.

***La traduction littéraire**

La traduction littéraire concerne, comme son nom l'indique, la traduction des œuvres littéraires en général, qu'ils s'agissent de romans, de poésie, de théâtre, etc. Le traducteur littéraire est à la fois un traducteur et un écrivain. Il maîtrise les outils de la stylistique qui vont



lui permettre de traduire à la fois le sens, mais aussi la forme et les sentiments exprimés par le texte-source.

Parmi tous les types de traduction littéraire, la traduction de poésie est sans doute la plus exigeante. Elle exige que le traducteur soit un poète lui-même et maîtrise, en plus de tous les outils de la stylistique, les outils de la métrique.

b- Les traductions pédagogiques

La traduction pédagogique est un exercice d'apprentissage qui peut être envisagé à deux niveaux : **la traduction « didactique »**, qui vise l'apprentissage d'une langue ; et **la traduction « pédagogique »**, qui vise l'apprentissage d'un métier. La première, définie par Delisle comme un « exercice de transfert interlinguistique pratiqué en didactique des langues et dont la finalité est l'acquisition d'une langue » (Delisle 2005:49), correspond au fameux duo thème/version, cher aux professeurs de langues. L'intérêt est porté sur les langues et leurs fonctionnements. La seconde est un « exercice pratiqué dans les écoles, instituts ou programmes de formation de traducteurs et conçu comme un acte de communication interlinguistique fondé sur l'interprétation du sens de discours réels » (Delisle 2005:50). L'intérêt est porté sur la compréhension des textes avant de les traduire.

4. Les types de traducteurs

Les traducteurs qui exercent leur activité dans la société peuvent être également groupés suivant les spécificités de leur activité traduisant. Ainsi distingue-t-on :

- **des interprètes** (assurent l'interprétation de conférence);
- **des traducteurs professionnels** (qui travaillent avec des textes spécialisés au profit d'une entreprise de traduction ou d'une unité économique);
- **des traducteurs littéraires** (qui traduisent les œuvres);
- **des universitaires** (leur métier essentiel est d'enseigner la traduction ou les langues, mais ils exercent aussi la traduction pour maintenir leur professionnalisme au niveau requis).

5-Compétences du traducteur :

La capacité de traduire présuppose une connaissance poussée des langues de départ et d'arrivée, en l'occurrence l'arabe et le français. C'est une condition préalable sine qua non à l'exercice du métier de traducteur. Il est faux de croire que tout arabophone qui connaît le français sait forcément traduire. Ce mythe a la vie dure. On a aussi tendance à oublier qu'il est plus important encore de maîtriser le français, car c'est dans cette langue que se manifestent l'aptitude à rédiger et la créativité du traducteur. Faire l'apprentissage de la traduction, ce n'est donc pas apprendre les langues, mais développer une double compétence générale et quatre aptitudes fondamentales, celles-ci s'exerçant à trois niveaux :



-Double compétence :

1. compétence de compréhension des textes à traduire .
2. compétence de réexpression de leur sens (fond et forme).

-Quatre aptitudes

1. Dissocier les langues (savoir éviter les interférences) ;
2. Appliquer les procédés de traduction (réaliser correctement le transfert interlinguistique) ;
3. Intégrer des connaissances non linguistiques à des énoncés linguistiques (les compléments cognitifs) ;
4. Maîtriser les techniques de rédaction (connaître les usages de la langue écrite).

-Trois niveaux

1. Les règles d'écriture (celui des usages codifiés de rédaction) ;
2. L'interprétation (savoir dégager la signification pertinente de mots et des énoncés en contexte) ;
3. La cohérence (du discours et de sa logique).

6-Les termes clés de la traduction :

Comme toute discipline, la traduction possède elle aussi un champ terminologique. Il faut quand bien même mentionner qu'il n'y a pas consensus entre les théoriciens quant à l'utilisation des termes qui vise la théorie et la pratique de la traduction. Nous citerons les termes les plus cristallisés et véhiculés dans le domaine:

- ✓ **Langue originale, langue source, langue de départ - langue cible, langue d'arrivée.**
- ✓ **La version :** traduction faite de la langue étrangère vers la langue maternelle.
- ✓ **Le thème :** la traduction faite de la langue maternelle vers la langue étrangère.
- ✓ **La liberté ou traduction libre :** dans la traduction, c'est la prise d'attitude subjective envers les moyens linguistiques et extralinguistiques dans la réexpression d'un texte dans la langue cible.
- ✓ **La fidélité :** c'est la prise d'attitude subjective par laquelle le traducteur imite fidèlement les moyens linguistiques et extralinguistiques du texte rédigé dans la langue source pour obtenir sa réexpression dans la langue cible.
- ✓ **L'interférence des langues :** c'est le phénomène propre au débutant dans l'apprentissage des langues étrangères et il constitue une confusion souvent passagère avec le temps et l'acquisition des nouvelles connaissances langagières qui consiste dans le mélange des informations linguistiques des langues différentes vu leur similitude.
- ✓ **Cibliste :** relatif à la manière de rendre le **texte de départ** dans une forme qui est la plus naturelle possible pour le lecteur du **texte d'arrivée** en fonction des usages et des conventions de la langue et de la **culture d'arrivée.**



- ✓ **Sourcier** : relatif à la manière de rendre **le texte de départ** dans une forme qui en produit le plus possible la lettre et qui importe dans le texte traduit un nombre variables d'éléments linguistiques et culturels propres au **texte de départ**.
- ✓ **Transparence** : caractère d'une traduction qui se lit comme un texte original et qui est conforme aux usages établis en langue d'arrivée du point de vue grammatical, syntaxique et idiomatique.

Références :

1. **Le Robert Pour Tous, dictionnaire de la langue française.**
2. **Claude Tatilon : Traduire Pour une pédagogie de la traduction, Toronto, Éditions du GREF, 1986.**
3. **Jean Delisle ,La traduction raisonnée ,Les presses d'université d'Ottawa,2013.**
4. **Ana Gutu, Univ. Libre Int. de Moldova. Fac.Langue Etrangères De Philologie Fr.–Ch.:ULIM,2007.**
5. **Benoit Kermer , Les liaisons (dangereuses ?) entre traduction et interprétation, Beyrouth,Lebanon ,2010. (Collection source-cible Hal : hal-confremo.archives-ouvertes.fr)**
6. **Christine Cross , Traduction et interprétation, deux volets d'un même métier ou deux métiers différents ?, Traduire , 221 | 2009, mis en ligne le 12 novembre 2013, consulté le 29 septembre 2016. URL : <http://traduire.revues.org/339> ; DOI : 10.4000/traduire.339.**
7. **Stéphanie Abi Abboud, Des compétences en traduction et en interprétation, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès arts (M.A.) en traduction,novembre, 2010.**
8. **Jean Delisle, Hannelore Lee-Jahnke, Monique C.Cornier ,Terminologie de la traduction , Jhon Benjamins B.V,19**